

<http://jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/des-libertes-individuelles-gravement-remises-en-cause>

Selon la loi naturelle et l'éclairage du Christ, le bon usage de la raison conduit l'homme à découvrir le bien



- La République contre la France -
Date de mise en ligne : lundi 30 novembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Selon la loi naturelle et l'éclairage du Christ, le bon usage de la raison conduit l'homme à découvrir le bien

Des libertés individuelles gravement remises en cause

Réflexions du père Danzic dans Valeurs Actuelles :

« La liberté, cette perle rare, que la voix chaude de Georges Moustaki chantait sur la scène de Bobino, serait-elle devenue introuvable ? Un monde déraisonnable, depuis longtemps sans repères et sans barrières, mû aujourd'hui par des injonctions sanitaires contradictoires, est-il seulement en capacité d'offrir un cadre protecteur pour l'exercice de nos libertés les plus élémentaires ? La lecture de l'encyclique *Libertas Praestantissimum*, rédigée par le pape Léon XIII en 1888, permettrait à chacun de prendre un recul avantageux sur la mauvaise comédie dans laquelle nous sommes acteurs malgré nous. Le texte, magistral et ciselé, rappelle des vérités simples dont on mesure combien, depuis plus d'un siècle, leur oubli façonne un monde compliqué au point qu'il devienne aux abois.

Qu'est-ce donc que la liberté ? L'Eglise l'a toujours enseigné : la liberté est d'abord l'apanage exclusif des êtres doués de raison. Seuls sont libres ceux qui refusent de devenir les esclaves de leurs instincts, plus ou moins bas. Pour cela, l'homme se doit d'agir selon la raison au risque de se comporter, dans le cas contraire, comme une "bête" ou un "barbare"... Selon la loi naturelle et l'éclairage du Christ, le bon usage de la raison conduit l'homme à découvrir le bien. En restant ainsi maîtres de ses actes, l'homme peut en effet choisir entre différents moyens et atteindre ainsi un objectif, déterminé et juste. La loi naturelle, illuminée par la loi évangélique, guide alors la raison humaine pour atteindre sa fin : le bien. Or ce bien, les chrétiens considèrent que Dieu en est à la fois la source et l'incarnation souveraine. A l'inverse, s'attacher à un bien faux et trompeur, loin d'être une modalité de la liberté, caractérise au contraire un défaut de celle-ci.

► Les Lumières ou l'origine de nos libertés blessées

Il faut le dire avec force : entre la loi naturelle bafouée et le message du Christ malmené ad intra dans l'Eglise et ad extra dans la société, notre monde traverse une crise civilisationnelle sans précédent. L'écrivain Jean Madiran avait parlé dans l'un de ses derniers ouvrages de "civilisation blessée au coeur". Loin de les causer, plus que jamais la situation sanitaire actuelle révèle les fractures souterraines qui fragilisent l'harmonie sociale depuis les Lumières. L'humanisme athée, en voulant assigner Dieu à résidence au domaine privé, sape l'ordre établi par Lui. Comment faire un sain usage de la liberté quand on se trouve soi-même orphelin des lignes mères qui guident la raison ? L'intelligence a vocation à discerner le bien à atteindre ? On avilie la réflexion en la dépossédant de tout présumé transcendantal. La volonté tend au bien connu par l'intelligence ? On empêche son exercice par la privation des libertés fondamentales. Moins de cinquante ans après la loi Veil, le gouvernement s'est ainsi récemment attaché à qualifier de délit toute

entrave à l'avortement et à le sanctionner comme tel judiciairement. La liberté de conscience ? Envolée. Le travail actuel de l'hémicycle qui, sous couvert de séparatisme islamiste, vise à interdire l'école à la maison porte un coup sévère à la loi naturelle qui veut que les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants. La liberté d'enseignement ?

Piétinée ! Hier, en plein débat sur la loi Gayssot, le député Jacques Toubon pouvait dire :

« Je suis contre le délit de révisionnisme, parce que je suis pour le droit et pour l'histoire, et que le délit de révisionnisme fait reculer le droit et affaiblit l'histoire ».

Cet été, la proposition de loi Avia, en prétendant lutter contre les contenus haineux sur internet, facilitait pernicieusement la condamnation de tout éventuel écart avec la pensée unique. La liberté d'expression ? Bousculée ! L'ordre de fermer les églises lors du premier confinement ou les jauges absurdes de 30 personnes concédées avec mépris lors du deuxième confinement manifestent au grand jour le peu de cas que ceux qui tiennent les rênes du pouvoir font des biens essentiels de l'âme et de l'esprit. La liberté de culte ? Pulvérisée ! On pourrait, hélas, continuer la liste des tristes litanies des libertés blâmées par le "nouveau monde". Liberté de se mouvoir avec l'obligation des attestations dérogatoires ou liberté de s'instruire avec la fermeture des librairies.

« Depuis un demi-siècle, environ, souligne Mathieu Bock-Côté, dans la plupart des sociétés occidentales, le système médiatique a peu à peu transformé la conversation démocratique en monologue progressiste ».

Or, déconnecté de la réalité, le monologue vire toujours à l'arrogance jusqu'à devenir l'un des traits constitutifs de l'abus de pouvoir. Faire usage de sa puissance, en pensant qu'un ordre de droit divin déclenche une obéissance angélique relève d'une vision grossière et barbare de l'autorité. Dans un éditorial bien senti, le directeur adjoint de la rédaction du Figaro, Vincent Trémolet de Villers, devinait dans les postures du gouvernement une illusion d'optique malsaine :

« Beaucoup croient déceler un pouvoir autoritaire. Et si c'était l'inverse ? C'est parce que l'Etat est faible qu'il se montre de plus en plus arbitraire. La preuve ? Si vous êtes inoffensif, il sera intraitable. »

Un demi-siècle après mai 68, les remises en cause récurrentes de l'ordre et des bonnes moeurs participent aux pertes de sens dans la vie en société.

► Soljenitsyne le prophète

La réussite d'une communauté, qu'elle soit nationale ou paroissiale, se tire justement de la capacité de celui qui la dirige à agir en vérité. L'homme d'Etat ou le ministre du Seigneur n'est pas là, premièrement, pour plaire aux hommes mais pour remplir une mission auprès d'eux. Elever ne consiste pas à montrer la voie sous la menace mais à tirer vers le haut en respectant la liberté de chacun. Bien-sûr et inévitablement, sentences, corrections, voire réprimandes jalonnent l'ascension d'un être. Les orphelins de contrainte ne montent jamais bien haut. Une seule condition s'impose : pourvue qu'elle soit sensée, la rigueur porte toujours du fruit. Or la raideur froide du « tester, tracer, isoler » infantilise et terrifie plus qu'elle ne garantit le bon exercice de la liberté. A force de nier la dureté de l'existence traversée par le phénomène de la mort, à force de chercher une égalité de chance à tout prix, l'addition s'avère salée pour la condition humaine et ses libertés fondamentales.

En prophète, Alexandre Soljenitsyne écrivait :

« Les hommes n'étant pas dotés des mêmes capacités, s'ils sont libres, ils ne seront pas égaux, et s'ils sont égaux, c'est qu'ils ne sont pas libres ».

Avec l'actuelle incurie gouvernementale sur la question des biens essentiels, et des messes publiques notamment, le réveil est rude pour les français endormis. Ils découvrent, étonnés ou amers, qu'ils ne sont en fin de compte ni égaux ni libres. »

Père Danzic dans Valeurs Actuelles

Site source :

[valeurs actuelles](#)